

Envoi par courriel

Québec, le 7 juillet 2006

Monsieur Joel Forrest  
Directeur, Affaires réglementaires  
TransCanada  
450 – 1<sup>st</sup> Street SW  
Calgary, AB, T2P 5H1

**230**

Projet d'implantation du terminal  
méthanier Énergie Cacouna  
**Cacouna**

**DQ33**

**6211-04-005**

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission d'examen conjoint chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune propose une approche prudente pour le pompage des eaux de ballast des méthaniers et la survie des larves et des juvéniles de l'éperlan Arc-en-ciel étant donné que le promoteur n'aurait pas, selon lui, évalué le potentiel du secteur prévu pour la construction du quai d'amarrage pour cette espèce. En se référant aux documents DQ8.1 et DQ22, le promoteur considère-t-il que le pompage des eaux de ballast (60 000 m<sup>3</sup> chaque fois) pendant les opérations de déchargement du LGN pourrait nuire à la survie des larves et des juvéniles de l'éperlan ? La commission s'attend à ce que vous détailliez votre réponse et que vous évaluiez la pertinence de procéder à un échantillonnage estival en 2006 de la colonne d'eau pour évaluer l'impact possible du pompage des eaux de ballast des méthaniers sur l'éperlan et possiblement sur les larves de Hareng et de Capelan.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 14 juillet prochain, compte tenu de l'échéancier de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c. : M. Ken Taylor